

Administration Communale de
VIANDEN

AVIS

Il est porté à la connaissance du public qu'une demande d'autorisation de construire a été introduite auprès de la Commune de Vianden pour le projet suivant :

Projet : Création de 6 emplacements de stationnement
Adresse : 4, route de Diekirch, L-9409 Vianden

Le dossier peut être consulté au Service Technique de la Commune de Vianden sur base de rendez-vous préalable.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leurs observations ou réclamations écrites à Monsieur le Bourgmestre dans un délai de 30 jours à compter de la date du présent affichage.

Vianden, le 20 octobre 2026

le bourgmestre

